



Bulletin municipal

www.champrond-en-gatine.fr

n°70 - décembre 2019

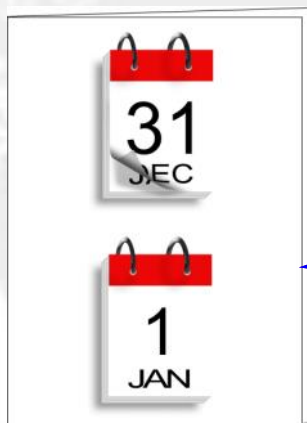
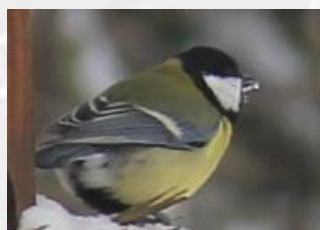
Les événements de fin d'année à Champrond

- 🕒 **Samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre :**
Le Marché de Noël.
- 🕒 **Jeudi 12 décembre :**
Réunion publique sur les participations citoyennes.
- 🕒 **Dimanche 15 décembre :** **Arbre de Noël**
.... Avec la visite du Père Noël.



2019

Décembre



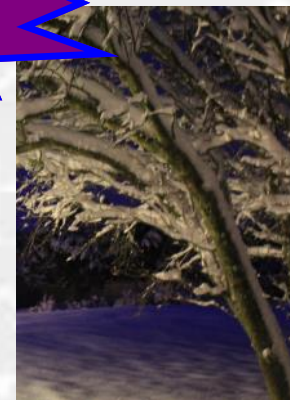
Détail des manifestations
dans les pages intérieures



2020

Janvier

- 🕒 **Dimanche 19 janvier :** **Les Vœux de la commune.**
- 🕒 **Du 16 janvier au 15 février :** **Le recensement de la commune.**





Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

L'équipe de la feuille de Chou

Est heureuse de vous
présenter
son édition spéciale de
fin d'année...

Responsable de publication :

Philippe Guillemet

A la mise en page :

Claire Tafoiry

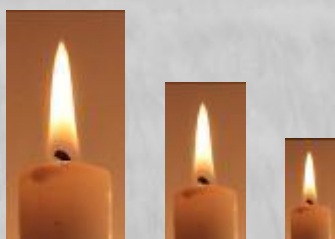
A la relecture :

L'équipe de la feuille de
Chou

A la reproduction et à la distribution :

Sophie Prella

Les membres du Conseil
Municipal



Depuis notre dernière édition de la Feuille de Chou de septembre, notre vie communale s'est poursuivie avec plusieurs manifestations culturelles et associatives. Nous pouvons noter, par exemple, le salon d'arts organisé par l'association Un Petit Air de Culture et la soirée Country organisée par le Comité des Fêtes communal. Celles-ci ont eu lieu dans notre salle des fêtes nouvellement réhabilitée.

D'ici la fin de l'année, d'autres manifestations auront lieu et je vous invite à y participer et vous allez pouvoir en prendre connaissance dans les pages intérieures.

Nous avons entrepris les démarches pour devenir une commune qui devrait mettre en place l'action Participations Citoyennes en accord avec les services de l'Etat, la Sous-Préfecture et les services de gendarmerie.

Cette action a pour but de sensibiliser chacun à favoriser une meilleure connaissance des problèmes et risques en matière de sécurité de notre commune ce qui pourrait également permettre une plus grande prévention des risques d'atteinte aux biens et aux personnes.

Une réunion publique sera organisée le 12 décembre sur ce sujet et les personnes intéressées pourront venir débattre sur le sujet avec les représentants des services concernés.

La fin de l'année, c'est aussi le moment des festivités en famille et je souhaite à chacun de bonnes fêtes.

Eric Legros.

Samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre :

Le Marché de Noël

Une buvette va permettre de se restaurer tout au long de cette manifestation.

Les recettes générées par les emplacements et la buvette seront reversées au profit du Téléthon



Une loterie est organisée pour tout achat effectué.

De nombreux lots à gagner !



Le
Comité des Fêtes
de
Champrond-en-Gâtine
organise son

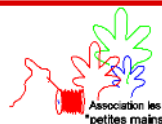
Marché de Noël

A la salle des fêtes

Samedi 30 novembre 2019
De 15h à 18h
Dimanche 1er Décembre 2019
De 10h à 18h
Pour tous renseignements, tél 06 95 87 50 92



Imprimé par nos soins



Stand de l'association

« Les petites Mains »

Les objets confectionnés par cette association sont proposés à la vente

Protégeons la nature, diminuons nos déchets !

Les petites mains se lancent et fabriquent des objets éco-responsable, particulièrement des essuie-tout qui remplacent les lingettes jetables, et autres...

Venez les découvrir !

La recette de leur vente sera reversée à l'association « La Vallée des Chats » (reconnue d'intérêt général)



Dimanche 15 décembre : L'Arbre de Noël



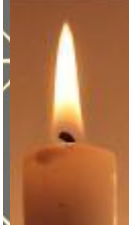
Projection d'un film à la salle des fêtes à **15 h 00 précises**

Goûter

Distribution des cadeaux

par le Père Noël en personne vers 16 h 30.





Commémoration de l'armistice du 11/11/1918

C'est par un temps pluvieux que toutes les générations étaient réunies au monument aux morts en ce jour de commémoration de l'armistice de la guerre de 1914 - 1918.

Après la lecture des discours officiels par M. Buffetrille, association des anciens combattants et par M. Legros, Maire de la commune, 3 jeunes élèves de l'école de Champrond sont venus lire un message de paix au pied du monument aux morts.

La cérémonie s'est poursuivie au Sébastopol pour le pot de l'amitié puis le repas organisé par l'association des anciens combattants.



Photos de Mme Jocelyne Lesieur

Travaux de voirie au lotissement du Bois des Souches



La rénovation des contre-allées a été réalisée sur une partie des rues de notre lotissement.

A la place du calcaire qui s'érode au fil du temps, une couche de goudron / gravillons a été appliquée pour le confort des riverains sur les contre-allées de la rue des Charmilles.



Travaux à la station de pompage



Suite à une panne de pompe, une intervention urgente de maintenance a eu lieu à notre station de pompage. Une grue de grande taille est venue pour extraire la colonne d'environ 34 mètres de notre puit afin de remplacer la pompe défectueuse. Cette intervention complexe s'est déroulée sans aucune coupure d'eau pour les habitants.

Un grand merci aux ouvriers, employés communaux et élus d'avoir piloté cette intervention.





Fin des travaux de la salle des fêtes

Les travaux intérieurs de notre salle des fêtes se sont terminés mi-septembre comme prévu.

Les artisans ont laissé place aux locations et activités des associations....

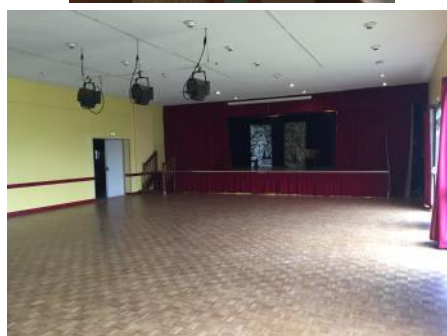
Il aura fallu plusieurs semaines pendant la période estivale pour transformer totalement l'intérieur de ce site.

Nous remercions l'ensemble des artisans qui ont œuvré pour ces travaux de modernité sous le pilotage de notre architecte Monsieur Le Dorlot :

- Entreprise C.M.P Bâtiment pour le gros œuvre,
- Entreprise Hermenault pour les menuiseries et baies vitrées,
- Entreprise VOLTELECT pour le lot électricité,
- Entreprise Galliot pour le lot peinture.

La prochaine étape consistera à rénover les extérieurs du bâtiment à la nouvelle saison.

La salle des fêtes avant travaux



La salle des fêtes après travaux





VEM Aïkido

Notre école d'Aïkido-VEM a ouvert à nouveau ses portes en septembre 2019 pour vivre sa 12ème année d'installation dans le Perche.

Une très belle salle des fêtes rénovée par la municipalité a accueilli tous les adhérents enfants, jeunes, adultes et anciens.

Son équipe de professeurs (à partir de la ceinture noire 2° Dan) et tous bénévoles, dans sa richesse des différences, reste à votre disposition pour vous faire aimer dans le « Cercle et la fluidité » notre belle discipline qu'est l'AÏKIDO.

- . Katy Giraud 2° Dan
- . Michel Paris 2° Dan
- . Gilles Humbert 2° Dan
- . Gilles Murredda 2° Dan
- . Laurent Dijkmann 3° Dan
- . Nathalie Tran-Dinh-Nhuan 3° Dan
- . Roger Tran-Dinh-Nhuan 6° Dan

Les horaires et lieux de pratique .

- Mardi 18h à 19h enfants : salle des fêtes Champrond
- Mardi 19h30 à 21h30 jeunes, adultes : salle des fêtes Champrond
- Mercredi 20h à 21h30 jeunes, adultes : Dojo château des Vaux
- Jeudi 19h à 20h30 adultes, séniors (Self-défense) : Dojo stade La Loupe
- Jeudi 20h30 à 22h jeunes, adultes, séniors : Dojo stade La Loupe
- Dimanche 9h30 à 11h30 familles, enfants, jeunes, adultes : Dojo château des Vaux

Montant des cotisations annuelles y compris assurances, inchangé depuis douze ans.

- . moins de 15 ans : 60€ + certificat médical
- . plus 15 ans : 80€ + certificat médical

Renseignements

- . Mairie Champrond (02 37 49 80 20)
- . Roger Tran-Dinh-Nhuan
Président de l'association culturelle de Budo VEM « la Voie de l'Energie et du Mouvement »
Portable : 06 13 93 87 56
E-mail : rtdn.na3@gmail.com



BONNES FÊTES DE FIN D'ANNEE QUI APPROCHE A GRANDS PAS, POUR TOUTES ET TOUS !

Champ-Livres



BIBLIOTHÈQUE - 72 GRANDE RUE

Réouverte après travaux depuis le 8 octobre 2019

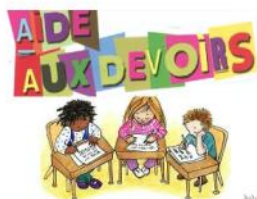
JOURS & HORAIRES D'OUVERTURE

- LES MERCREDIS DE 14H A 19H
- LES SAMEDIS DE 10H A 12H

Fermeture pendant les vacances scolaires

ACTIVITES DES MERCREDIS :

Aide aux devoirs



LE MERCREDI

Entre 14h et 17h

- . Enfants : Aide aux devoirs (sur réservation (06 67 89 71 13))
- . Tout public : Initiation à la batterie (sur réservation (06 14 01 13 46))
- . Lecture de contes

De 17h à 19h :

- . Ouverture au public

Initiation à la batterie



Lecture de contes

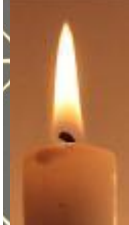


LE SAMEDI DE 10H A 12H

De 10h à 12h

- . Ouverture au public

GRATUIT - TOUT PUBLIC



L'Association des Parents d'élèves



Chers habitants,

Cette année passée fut riche en événements et moments de plaisirs partagés. Grâce au soutien et à l'investissement de tous nos bénévoles, nos actions ont rencontré un vif succès et nous avons ainsi récolté 2710 euros. L'APE est heureuse de pouvoir aider les écoles et garderies du regroupement en finançant des ateliers culturels, des jeux, des spectacles et bien plus encore.

Nous renouvelons les opérations Paprec (collecte de papiers), vente de madeleines, bourse aux vêtements, Tookets du Crédit agricole, etc.

Nous proposons cette année de travailler avec l'association St Victor 2000 pour l'organisation de la chasse aux œufs de Pâques, avec la jardinerie « Aux fleurs de Coulonges pour la vente de fleurs, plants, plantes aromatiques et avec la SIRTOM pour un après-midi de sensibilisation sur l'écologie via une animation sur le retraitement des déchets. Vous trouverez le détail de nos opérations à venir dans le tableau ci-dessous.

La composition de notre bureau a changé : Katia Baudoncq devient présidente, Isabelle Renaudin reste trésorière et une nouvelle venue au sein de l'APE, Séverine Guilpain prend la place de secrétaire.

Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez-nous à ape28240@gmail.com ou au **06 27 77 64 08**.

Nous remercions vivement les communes, le personnel communal, le corps enseignant, les commerçants pour leurs dons, les parents bénévoles pour leur implication.

Nous comptons sur vous pour que cette nouvelle année soit synonyme de joie et de réussite.

Toute l'équipe de l'APE vous souhaite une très belle année 2020 à tous !



Programme des manifestations 2019/2020 de L'APE

Date	Événement	Lieu
Toute l'année	Projet écologique Paprec de récupération de papiers (revues, annuaires,...)	Dépôt à St Victor de Buthon
Samedi 14 décembre	Arbre de Noël	Salle des fêtes de St Victor de Buthon
Dimanche 15 décembre	Arbre de Noël	Salle des fêtes de Champrond
Janvier	Tombola du 7 ^{ème} Art : Places de cinéma à gagner	
Samedi 8 février	Soirée ludique autour de jeux de société	Salle des fêtes de Champrond de 19h00 à minuit
Mars	Carnaval en collaboration avec le comité des fêtes de Champrond	Champrond en Gâtine
Avril	Vente de madeleines françaises	
Avril	Chasse aux œufs de Pâques l'association avec ST Victor 2000	
Mai	Vente de plants et plantes aromatiques avec la jardinerie Aux fleurs de Coulonges	
Mai	Sortie écologique/ramassage de déchets suivie d'une animation sur le retraitement des déchets avec la SIRTOM et d'un goûter	
Samedi 20 juin	Fête des trois écoles avec jeux et animations	Salle des fêtes de Champrond en Gâtine



Champrond d'Automne

Salon d'Arts



L'association « Un Petit Air de Culture » a organisé son salon de peintures, d'arts graphiques et plastiques "Champrond d'Automne" les 28 et 29 septembre.

Maurice Morin, l'organisateur de ce salon, a réuni pas moins de 25 artistes qui ont exposé leurs œuvres. Les enfants de l'école ont également exposé de magnifiques fresques.

Un grand bravo pour l'organisation de cette exposition.



Soirée Country

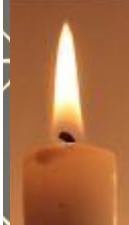
Les amateurs de danse Country étaient à la salle des fêtes samedi 16 novembre.

Dans une ambiance sympathique, les danseurs experts ont initié les débutants après avoir partagé un repas confectionné par nos commerçants locaux.

Au menu, un poulet « jambalaya » cuisiné par « La Table du Perche » et un cheesecake confectionné par notre boulanger « Aux Gâtinettes de Champrond ».

Un grand bravo aux bénévoles du Comité des Fêtes pour cette manifestation pleine de couleur.





Vos artisans, commerçants en cette fin d'année

© Odile Tiff ©

*Les fêtes de fin d'année approchent !
Pensez à vos rdv !*

Pour mieux vous accueillir pendant les fêtes,

*Le salon sera ouvert exceptionnellement
le lundi 23 décembre 2019 et le lundi 30 décembre 2019
de 9h à 12h et de 14h à 18h*

fermeture seulement le jeudi 26 décembre 2019 et le jeudi 2 janvier 2020.

*Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.
Odile.*



© Esthéticienne à domicile ©



TOUT'EN BEAUTÉ

Céline votre esthéticienne à domicile

0603395705



Prenez soin de votre peau au naturel et offrez-vous un moment de détente à la maison.
Soin visage signature adapté à votre peau et vos besoins. Les produits de soins utilisés sont d'origine végétale labellisé BIO. Confort, relaxation et sérénité seront au rendez-vous.
N'oubliez pas les épilations, les maquillages et vos ongles.

**Faites plaisir à vos proches pour les fêtes,
pensez au « Bon cadeau »**

Je serai en congé du 30 décembre au 6 janvier 2020

Je vous souhaite de bonne fêtes de fin d'année
À bientôt



© Taxi Dominique ©

TAXI DOMINIQUE

06 72 02 33 85

TOUTES DISTANCES – 24H/24 – 7J/7

Déplacements privés, professionnels, hôpitaux, transports d'enfants

Taxi conventionné toutes assurances

vous accompagne dans toutes vos démarches administratives

20 ans d'expérience à votre service

4 rue de la Fontaine 28240 CHAMPROND EN GATINE

taxi.dominique1@orange.fr

Commune de stationnement La Loupe





Vos artisans, commerçants en cette fin d'année

AUX GÂTINETTES DE CHAMPROND

☆ Pensez à passer vos commandes pour les fêtes ☆



AUX GÂTINETTES DE CHAMPROND

VOUS PROPOSE POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

SES BÛCHES SPÉCIALITÉS

- La Crunchy (au croustillant deux chocolats)
- La Délicieuse (à la myrtille et à la vanille)
- La Joyau (à l'orange et au chocolat au lait)
- La Flamboyante (à la fraise et aux fruits exotiques)

SES BÛCHES PÂTISSIÈRES

- Café
- Chocolat
- Grand Marnier
- Praliné

SES PETITS FOURS SUCRES/SALÉS

SES PAINS SPÉCIAUX

- Bûcheron/Seigle/Écureuil/Viking/Céréales/Mais/Pain d'épices

SES PAINS DE MIE

- Toast
- Canapé

SES PAINS SURPRISES

- Charcuterie, fruits de mer, fromage



Aux Gâtinettes de Champrond

Jean-Yves Scaviner

Place de l'Église

28240 Champrond en Gâtine

: 02. 37. 37. 08. 39

: auxgatinettesdechamprond@gmail.com

Horaires d'ouverture les jours de fêtes

Les mardis 24 et 31 décembre :

7h00 à 17h30

Le mercredi 25 décembre :

8h à 12h30

*Fermeture le jeudi 26 décembre et
le mercredi 1er janvier*

Fermeture -Vacances d'hiver- : du 19/02/20 au 26/02/20



Vos artisans, commerçants en cette fin d'année

LA TABLE DU PERCHE

CAROLE et BRUNO vous souhaitent de bonnes fêtes
pour cette fin d'année 2019 !

Nous sommes à votre disposition pour toutes
vos **commandes de foie gras de canard maison**.

Contactez nous au 02-37-49-89-62.

Nous vous préparons toujours
le plat de jour à emporter, si vous le désirez,
ainsi que les **pizzas maison le jeudi et vendredi soir**.

Appelez nous, commandez, et c'est prêt !

Nous vous informons que pour les fêtes,
nous serons fermés le 24, 25 ainsi que le 31 décembre 2019.

Cette année, **nous serons heureux de
vous accueillir le 1er janvier 2020** pour entamer avec vous
cette nouvelle année autour d'**un repas festif**.



JOYEUSES FÊTES !

Vos artisans, commerçants en cette fin d'année

Le SEBASTOPOLE

Bar-Restaurant-Traiteur



Claire & Louca vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année

Petit conseil pour les fêtes,

pensez au bon cadeau personnalisé à mettre sous le sapin.

Si vous n'avez pas le temps ou l'envie, pensez à notre partie traiteur

Cocktail dînatoire, plats cuisinés, foie gras maison, mignardises....

(commande une semaine avant)

Pour rappel :

Ouverture tous les midis

Le soir uniquement le vendredi et samedi soir sauf les soirées à thème le 1er jeudi de chaque mois.

Menu à 13€ (entrée, plat, dessert et un verre de vin ou limonade)

du lundi au vendredi midi

Formule à 18€90, 23€90 et 25€90 du vendredi soir ou dimanche midi

Jeudi 5 & Vendredi 6 Décembre : Soirée Orientale

Couscous Maison

Nems de Banane

Fermeture du restaurant

***24 & 25 Décembre,
& du 1er au 5 janvier 2020***

Soirée du 31 décembre :



***Venez passez la dernière soirée 2019
avec nous dans la salle polyvalente de***

Nonvilliers Grandhoux,

soirée animée d'un DJ

Réservation avant le 29 Décembre

Menu à 75€

Cocktail Maison et ses amuses bouches

Déclinaison du Périgord

Feuilleté de St Jacques au Coteaux du Layon

Délice Givré à la Poire

Tournedos de Boeuf de Mr Gaël Chaboche,

La ferme des Vitriers sauce Morilles

Plateau du Fromager

La dernière gourmandise de l'année

Coupe de champagne

**Le Jeudi 9 & Vendredi 10 Janvier :
Soirée Montagnarde**

Tartiflette Maison

Moelleux au Chocolat

**Le Jeudi 6 & Vendredi 7 Février :
Soirée Nouvel An Chinois**

Nems et Beignet de Crevettes Maison-Riz Cantonais

Tiramisu Litchi-Framboise & Coco



**Info Pratique : Vous pouvez nous suivre et voir les actualités du Restaurant
sur notre page Facebook : Le Sebastopol**

Vous pouvez nous laisser un avis sur Tripadvisor, Mariage.net & Google

Restaurant Le Sébastopol

24 Grande Rue

28240 Champrond en Gâtine

La Feuille de Houx n°70

02.37.49.80.02.

www.champrond-en-gatine.fr

Mensualisation du règlement des factures d'eau et d'assainissement

Inscription avant le **20/12/19** pour le règlement 2020.

La mairie sera fermée du 23 décembre 2019 au 2 janvier 2020 (inclus).

Vœux de la commune

Dimanche 19 janvier 2020 à 10h30 à la salle des fêtes

Une réunion publique sur les participations citoyennes aura lieu à la mairie **le jeudi 12 décembre 2019 à 18h30** en présence du Commandant Danis de la compagnie de Nogent le Rotrou ou de son représentant. Les participations citoyennes ont déjà été débattus au sein du Conseil Municipal lors de sa séance du mois de septembre. Vous êtes toutes et tous conviés à assister à cette réunion publique

Elections municipales : le 15 et le 22 mars 2020

Inscription sur les listes électorales jusqu'au 07 février 2020

ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire (L. 9 du code électoral).

Nous vous sensibilisons sur votre inscription sur la liste électorale de la commune Vous pouvez vérifier si vous êtes bien inscrits :

- soit par vous-même, grâce au site Internet service-public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>
- soit directement auprès la mairie.

Elle relève, à l'exception de certains cas, d'une démarche volontaire.

Afin de faciliter la participation des personnes qui remplissent pour la première fois les conditions d'inscription sur les listes électorales, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) les inscrit automatiquement sur les listes électorales :

- les personnes qui viennent d'acquies la majorité (18 ans) ;
- les personnes qui viennent d'être naturalisées (sous réserve qu'elles aient la majorité) ;
- les personnes dont l'inscription est ordonnée par le juge.

Qui peut être électeur ?

Deux conditions cumulatives doivent être remplies pour demander une inscription sur les listes électorales :

- Avoir le droit de vote, ce qui implique de :
 - posséder la nationalité française (cf. « L'inscription sur les listes électorales complémentaires » pour les ressortissants d'un pays de l'Union européenne autre que la France),
 - être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour. Ainsi, les jeunes qui atteignent la majorité au plus tard la veille du second tour du scrutin pourront voter à ce second tour uniquement.
 - jouir de ses droits civils et politiques.
- Avoir une attache avec la commune au titre de son domicile principal, de sa qualité de contribuable ou de sa qualité de gérant de société.

Le domicile

La preuve de l'attache avec la commune au titre du domicile principal peut être établie par l'un des moyens suivants (justificatif le plus récent possible) :

- adresse portée sur la carte nationale d'identité ou le passeport en cours de validité ;
- adresse portée sur un avis d'imposition, un bulletin de paie, un titre de propriété ;
- adresse portée sur une facture d'eau, d'électricité, de gaz.

Les électeurs peuvent s'inscrire à la mairie dès leur arrivée dans une commune.

Les jeunes majeurs de moins de 26 ans ont la possibilité de s'inscrire sur la liste électorale de la commune où leurs parents ont leur domicile principal, quand bien même ils ne résident pas dans la même commune (par exemple pour leurs études).

La qualité de contribuable

Sont concernées les personnes qui peuvent justifier qu'elles sont assujetties aux impôts locaux de la commune depuis au moins la deuxième année consécutive : taxes foncières, taxe d'habitation, cotisation foncière des entreprises.

La qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique

Possède cette qualité toute personne qui a, pour au moins la deuxième fois sans interruption l'année de la demande d'inscription, la qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique d'une société figurant au rôle des contributions directes de la communes (payant ses impôts locaux dans la commune).

Où s'inscrire ?

- Soit à la mairie de son domicile ;
- Soit à la mairie de sa résidence à condition d'y résider de manière effective et continue depuis au moins 6 mois ;
- Soit à la mairie de la commune où l'on est assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public ;
- Soit à la mairie de la commune où l'on est assujetti aux impôts locaux depuis au moins 2 ans ;
- Soit à la mairie de la commune où l'on a la qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique de société depuis au moins 2 ans.

Comment s'inscrire ?

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées, au choix :

- Par internet, en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr
- Personnellement en se rendant en mairie avec les pièces exigées ;
- Par un tiers dûment mandaté en mairie avec les pièces exigées ;
- Par courrier, en joignant le formulaire Cerfa n°12669*02 et les pièces exigées.

Formulaire d'inscription	Cerfa n°12669*02 disponible en mairie ou en ligne sur le site service-public.fr
Pièce d'identité	Seuls la carte nationalité d'identité et le passeport permettent de justifier simultanément de son identité et de sa nationalité. A défaut, vous devez fournir : <ul style="list-style-type: none">• une pièce justifiant de votre identité (par exemple : carte vitale, permis de conduire).• Une pièce justifiant de votre nationalité (par exemple : acte de naissance de moins de trois mois, certificat de nationalité).
Justificatif d'attache avec la commune	Selon les situations, il convient de fournir l'une de ces pièces : <ul style="list-style-type: none">• S'il s'agit de votre domicile : un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;• S'il s'agit du domicile de vos parents : un document attestant du lien de filiation + un justificatif de domicile du parent ;• Si vous êtes seulement contribuable dans la commune : justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis au moins 2 ans ;• Si vous êtes gérant ou associé unique ou majorité d'une société figurant au rôle des contributions directes de la commune : une décision de nomination retranscrite au registre des décisions d'assemblée générale ou les statuts de la société ou une attestation délivrée par la société dont vous détenez des parts + dans tous les cas, une attestation sur l'honneur de la continuité de cette qualité.

Quand s'inscrire ?

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales peuvent être déposées toute l'année auprès de la mairie.

Pour les élections municipales, il sera possible de s'inscrire jusqu'au 7 février 2020.

Recensement à Champrond : du 16/01/20 au 15/02/20



RECENSEMENT
de la population 2020
www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2019.
Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie
ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr



Le recensement de la population est gratuit,
ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, SIMPLE ET UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr



Conseil communautaire du 14 novembre 2019

Notre commune a accueilli le Conseil Communautaire de notre communauté de communes Terres de Perche à la salle des fêtes communale le 14 novembre 2019 à 18h45

Les sujets à l'ordre du jour concernaient :

- ✓ l'interconnexion d'eau potable entre Chassant, Combres et Saintigny. (Fusion des communes de Saint Denis d'Authou et Frétigny)
- ✓ La création d'un Projet Alimentaire de Territoire qui viserait rapprocher producteurs, collectivités territoriales et consommateurs
- ✓ La création d'un bâtiment relais
- ✓ L'aménagement du pôle gare de La Loupe
- ✓ La Gestion des Milieux Aquatiques du bassin de l'Eure
- ✓ Le développement touristique de l'Abbaye de Thiron Gardais



Les débats ont été intéressants sur l'ensemble de ces sujets et ont permis de faire avancer ces dossiers, le domaine de l'Abbaye ayant vu son affluence augmenter notamment grâce à l'Escape Game (jeu d'évasion à énigmes, sorte de chasses au Trésor virtuelles) il était important de faire évoluer l'accueil sur ce site emblématique de notre territoire.

Les élus des différentes communes de la communauté de communes ont beaucoup apprécié les nouveaux aménagements de notre salle des fêtes.

Quelques dates en fin 2019, début 2020...

- ✓ 14/12/2019 : Assemblée Générale d'un Petit Air de Culture à 18h à la salle des fêtes.
- ✓ 19/03/2020 : Commémoration du Cessez-le-feu en Algérie à 18h au Monument aux Morts.
- ✓ 19/04/2020 : Repas de Printemps.

Pensez à consulter l'agenda du site internet du village tout au long de l'année pour connaître les manifestations de la Commune.

La Feuille de Houx n°70

www.champrond-en-gatine.fr

Point conseil budget



Pourquoi ?

Les PCB vous informent et vous conseillent lorsque :

- Vous souhaitez améliorer la gestion de votre budget : épargne, crédits, assurances, impôts, factures d'électricité de gaz ou de téléphone.
- Vous rencontrez une situation financière difficile : baisse de vos revenus ou augmentation de vos charges par exemple.
- Vous souhaitez anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle.

De quoi s'agit-il ?

Les points conseil budget (PCB) sont des lieux ouverts à tous, dans lesquels un professionnel vous propose des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés concernant la gestion de votre budget. Ils répondent tous à une charte nationale, gage de la qualité et de l'indépendance des conseils donnés.

Comment ?

N'hésitez pas à contacter un professionnel par téléphone, mail ou à vous rendre directement dans l'un des points d'accueil (voir coordonnées ci-dessous). Chaque point conseil budget est géré par une association ou une collectivité. Vous les reconnaîtrez grâce au logo du réseau des PCB.

Pour qui ?

Le dispositif s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent obtenir des conseils sur leur situation financière ou des informations générales.



Association Tutélaire d'Eure et Loir

L'armée de terre recrute



MINISTÈRE DES ARMÉES

Chartres, le 18 novembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rencontre avec l'armée de terre, le mercredi 18 décembre 2019 à la Mission Locale Ouest Sud (MILOS) de Nogent-le-Rotrou

Une permanence sera tenue le mercredi 18 décembre 2019 de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 uniquement sur rendez-vous à la Mission Locale Ouest Sud (MILOS) située 2, rue Sainte-Anne à Nogent-le-Rotrou.

Un recruteur sera présent afin de vous informer sur les spécialités offertes par l'armée de Terre ainsi que sur le parcours du recrutement.

4ème recruteur de France, l'armée de Terre recrute et forme chaque année des français âgés de 17 ans et demi à 32 ans, sans condition de diplôme jusqu'à BAC +5.

Sur environ 15000 postes en 2018, près de 140 jeunes Euréliens ont été recrutés.

Plus de 100 spécialités dont :

- > Combat
- > Mécanique
- > Informatique
- > Secrétariat
- > Bâtiment et travaux publics
- > Transport
- > Cynotechnie
- > Restauration

Prise de rendez-vous par téléphone
au 02 37 91 56 39 ou par SMS
au 06 49 38 31 36



Association l'Élan

Association l'Élan
Espace Familial et Parentalité



Novembre/
Décembre 2019

ADHESION OBLIGATOIRE de 6€/an à l'association l'Élan
INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUX DIFFÉRENTES ANIMATIONS,
contactez Christelle Pourceau à l'Espace Familial 07 69 76 99 59
ou espace.familial@l-elan.fr, 3 rue Henri Dunant La Loupe

A vos agendas

<p>Café des Parents, avec une conseillère conjugale et familiale de l'UDAF28, de 9h15 à 11h15 à la Maison des Jeunes (MDJ), Lundi 18 novembre : « 1ers amours, 1ères relations... des émotions qui chamboulent toute la famille » Lundi 9 décembre : thème à définir selon vos propositions</p>	<p>Un mois, un pays et ses saveurs de 10h à 13h30, à la MDJ Merc 20 nov MENU TURQUE Merc 18 déc MENU INDIEN Cuisinons ensemble et partageons le repas (2€/adulte et 1€/enfant)</p>
<p>Familiales Relevez le Défi à Alimentation Positive Mercredi 6 novembre à 15h présentation du défi et goûter partagé, salle RAM Mercredi 27 novembre, de 10h à 12h, Atelier avec diététicienne pour les parents et cuisine pour les enfants, salle MDJ</p>	<p>Commission des Parents pour organiser les sorties et séjours en familles Judi 7 nov à 16h30 à la MDJ avec goûter et jeux pour les enfants</p>
<p>Animations parents/enfants, les mercredis de 9h30 à 11h30, salle du RAM 13 nov Création d'une marionnette chaussette 4 déc Atelier pâte Fimo, objets de Noël, avec Anne-Sophie PU</p>	<p>Ateliers Création de cosmétiques naturels et produits ménagers Ven 15 nov de 9h30 à 11h30 Mar 3 déc de 20h à 22h salle MDJ Tarif à définir</p>
<p>Exposition et échanges sur « Des limites pour Grandir » Samedi 30 novembre, de 10h à 12h Salle du RAM, ouvert à tous les parents</p>	<p>Permanence d'accueil individuel pour vous accompagner dans votre rôle de parent, sur rdv, possibilité de venir avec les enfants</p>
<p>NOUVEAU Café des Parents d'Ados Ven 6 déc, de 9h30 à 11h30, salle MDJ</p>	<p>Sortie familles au château de Chambord Samedi 21 décembre 2019 Projet en cours de construction . A confirmer</p>
<p>Permanence Les Promeneurs du NET sur Christelle Asso l'élan, le mercredi de 20h30 à 22h</p>	

INFO SUR LE « PLAN NEIGE » DE CHAMPROND

Actuellement, il existe trois structures capables de débloquer notre réseau routier :

- * Les déneigeuses du conseil départemental (camions orange ou blanc)
- * Le tracteur communal équipé d'une lame
- * L'aide des agriculteurs locaux (parfois missionnés par le Conseil Départemental d'Eure et Loir, mais aussi et surtout pour des missions de solidarité)



Pour être efficace, des priorités sont établies pour répondre aux urgences. En effet, les moyens déployés seront plus rapides pour dégager une route donnant accès à des personnes nécessitant des soins (Accès infirmières, ambulances, ...).

La deuxième priorité est de faciliter les actifs à rejoindre les axes départementaux pour se rendre sur leur lieu de travail (vers les gares de La Loupe ou Courville, Axe Chartres - Nogent).

Nous invitons donc toutes les familles à déclarer les personnes fragiles nécessitant un passage régulier des services médicaux à la mairie en période hivernale au 02 37 49 80 20.

La municipalité pourra réorienter le tracteur communal en cas d'extrême urgence déclarée.



Il est conseillé de s'inscrire sur le site internet de la commune www.champrond-en-gatine.fr pour bénéficier d'informations en temps réel (newsletter).

Suite à des décrets préfectoraux ou du Conseil Départemental, ou encore des consignes de notre regroupement pédagogique, le transport scolaire pourra être interrompu. Le syndicat scolaire informera également les familles via les moyens de communication tels que Site internet, téléphone, ... Sous l'autorité de la commune, des axes communaux ou départementaux pourront être fermés à la circulation de façon temporaire. Pour le confort et la sécurité de chacun, des déviations seront mises en place.



En cas de grosses congères, les 2 routes concernées par un avis de fermeture sont :
D129 (Champrond-en-Gâtine > Beaurepaire) et la portion entre « le Moulin » et « l'Aiguillon »
Le passage par la route de Combres via « la Graiserie » ou la route d'Illiers serait privilégié.

La commune :

Tous les axes **rouges** du plan ci-dessus sont traités par le conseil départemental d'Eure et Loir.

Les axes **orange** sont déneigés par les services municipaux.

Les routes de couleur **violet** pourraient être fermées à la circulation exceptionnellement.

Il faut savoir que notre commune est très étendue, il faut environ 4h30 de travail avec le tracteur communal pour déneiger les routes de notre compétence.

Il arrive parfois, que les agents communaux fassent plusieurs passages dans la même journée.

La municipalité invite les riverains à la patience lors des fortes chutes de neige.

Le tracteur de la commune parcourt environ 19 kms de voirie à chaque passage.

Le centre du village :

Tous les axes **rouges** du plan ci-dessus sont traités par le conseil départemental d'Eure et Loir.

Les axes **orange** sont déneigés par les services municipaux.

Les employés communaux concentreront leurs efforts pour rendre accessibles au plus vite les commerces indispensables et axes permettant d'atteindre les routes départementales.

ATTENTION !

LA LOI RAPPELLE QUE CHAQUE PROPRIÉTAIRE, CHAQUE LOCATAIRE EST RESPONSABLE DU DÉNEIGEMENT FACE À SON DOMICILE.

GRÂCE AUX EFFORTS DE CHACUN, LE RÉSEAU PIÉTONNIER PEUT ÊTRE AINSI RAPIDEMENT PRATICABLE.

Document à conserver.

La municipalité remercie tous les agriculteurs locaux pour l'entraide lors des périodes neigeuses.

